N° 3

Les coulisses de l'histoire

Journal d'information semestriel des archives départementales

morbihan.fr
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Morbihan

Édito

L'année 2014, placée sous le signe des commémorations, est décidément une année riche en actions et en évolutions pour les Archives départementales.

Les deux grandes commémorations nationales que sont le 70e anniversaire du débarquement allié et des combats de la libération, ainsi que le centenaire du déclenchement de la Grande Guerre sont au cœur de leur agenda. Très récemment un dossier consacré à la résistance héroïque du maquis de Saint-Marcel a été publié sur le site internet des Archives, prélude à un second dossier à paraître au mois d'août, relatant la longue et difficile libération de notre département entre août 1944 et mai 1945.

Dès la mi-septembre, les Archives proposeront de revenir encore 30 ans en arrière pour suivre les traces des Morbihannaises et des Morbihannais qui vécurent la première guerre mondiale. Une grande exposition multimédia, où documents originaux côtoieront animations virtuelles et scènes reconstituées, s'attachera à faire revivre l'expérience – et perpétuer la mémoire – de ces hommes et de ces femmes plongés, sur le front comme à l'arrière, pendant plus de quatre ans dans le chaos d'un conflit dévastateur.

Ces événements prendront place dans un cadre que le département a souhaité faire évoluer pour assurer un meilleur accès aux trésors conservés par les Archives : un site internet renouvelé où le contenu, le graphisme et la navigation ont été repensés, une salle de lecture plus fonctionnelle et accessible où, après travaux, la consultation des documents originaux et numériques sera regroupée.

Ce nouveau numéro des *Coulisses de l'Histoire* que je vous invite maintenant à découvrir vous donnera un bref aperçu de ces réalisations et de tous les autres travaux qui font aujourd'hui l'actualité des Archives départementales et vous incitera, je l'espère, à venir nombreux profiter des richesses de notre patrimoine archivistique.

François Goulard
Président du Conseil général

Sommaire

- Édito.....p. 2
- Les Archives du Morbihan en travaux.....p. 3
- Les aliénés de Lesvellec trouvent asile aux Archives.....p. 4
- Les Morbihannais à l'épreuve de la guerre.....p. 6
- C comme administration provinciale.....p. 8
- Ponts et Chaussées au 18e siècle.....p. 9
- Le coin du paléographe.....p. 10
- Actualités.....p. 11

Les Coulisses de l'histoire, journal d'information. N°3 - juillet/décembre 2014.
Publication des Archives départementales du Morbihan. 80 rue des Vénètes. CS 52405. 56010 Vannes Cedex. Directeur de la publication : François Goulard. Directeur de la rédaction : Florent Lenègre. Rédacteur en chef : Bénédicte Piveteau. Rédaction : Florent Lenègre, Arnaud Guguin, Laure-Anaïs Loyer, Yves-Marie Evanno, Marie Thouvenot. Réalisation graphique : Gwénaëlle Delsaut. Impression : Imprimerie départementale. Tirage : 5 000 exemplaires – ISSN 2274-1062 Juillet 2014. Pour tout contact : archives@cg56.fr

Illustration de la couverture : Archives départementales du Morbihan, T 1134

Les Archives du Morbihan en travaux

Les Archives départementales du Morbihan sont fermées pour travaux depuis le 28 avril dernier. La salle de lecture et la salle multimédia vont être réorganisées de façon à permettre la consultation des documents originaux et sur support de substitution dans le même espace.

La nouvelle salle de lecture comportera un accueil central à proximité de l'entrée qui permettra de prendre en charge les usagers dès leur arrivée en les orientant vers les instruments de recherche, l'espace multimédia ou les ouvrages de la bibliothèque. Les ouvrages en libre accès, auparavant placés en mezzanine et accessibles par des escaliers, seront par ailleurs descendus afin de permettre leur consultation à l'ensemble des lecteurs.

La fermeture du service est prévue pour cinq mois. Dans l'intervalle, une ouverture partielle est maintenue pour la consultation des archives. Une salle de lecture temporaire, accueillant douze lecteurs maximum, est aménagée au rez-de-chaussée. Elle est ouverte chaque mardi depuis le 13 mai 2014 de 9 h à 17 h 30 avec une pause méridienne entre 12 h et 13 h. L'accès se fait sur réservation par courriel, la priorité étant donnée aux professionnels, aux chercheurs et étudiants devant rendre un travail ainsi qu'aux citoyens cherchant à établir un droit.

Ce temps de fermeture va parallèlement être mis à profit pour mener des opérations de refoulement des documents. L'enjeu est d'optimiser les espaces de stockage et de rapprocher les documents les plus consultés de la salle de lecture. Sont, entre autres, concernés, les tables des fonds hypothécaires, les registres de l'Enregistrement, les registres des matricules militaires des classes non couvertes par le projet de numérisation (classes 1922-1940), les dossiers de remembrement. Au total, ce sont plusieurs kilomètres linéaires de documents qui vont être déplacés.

La réouverture du service, à l'automne prochain, sera également marquée par la mise en place de plusieurs projets à destination des lecteurs. Ceux-ci prendront notamment la forme d'ateliers pratiques proposés aux particuliers, généalogistes amateurs, qui souhaitent élargir leurs horizons de recherches à d'autres fonds que ceux de l'état civil (fonds des juridictions d'Ancien Régime, de l'administration fiscale, des Ponts et Chaussées, des affaires militaires…). Ces rencontres seront l'occasion d'acquérir les clés indispensables à l'exploitation et l'étude de ces sources.

Salle de lecture temporaire

© Archives départementales du Morbihan

Les aliénés de Lesvellec trouvent asile aux Archives

L'aliéné et l'hôpital psychiatrique suscitent souvent mystère, crainte et gêne dans l'imaginaire collectif. Autrefois, l'aliéné était légalement considéré comme un délinquant et un danger potentiel. Si on ne l'enfermait pas dans une prison, on le gardait au sein de la famille en faisant appel à une thérapeutique religieuse et à l'intervention de saints guérisseurs. Le cas échéant, on le plaçait dans des institutions religieuses ou on l'internait dans des loges réservées dans les hospices locaux.

La loi du 30 juin 1838 sur les aliénés marque un tournant capital dans la prise en charge des malades mentaux et de la folie, mettant fin aux mauvais traitements et à l'usage des chaînes. Elle prévoit en outre la création dans chaque département français d'établissements spéciaux dont elle détermine le fonctionnement et les moyens financiers. Elle prescrit les modalités d'entrée, de sortie et de séjour des malades. Elle détermine enfin la condition juridique des aliénés internés.

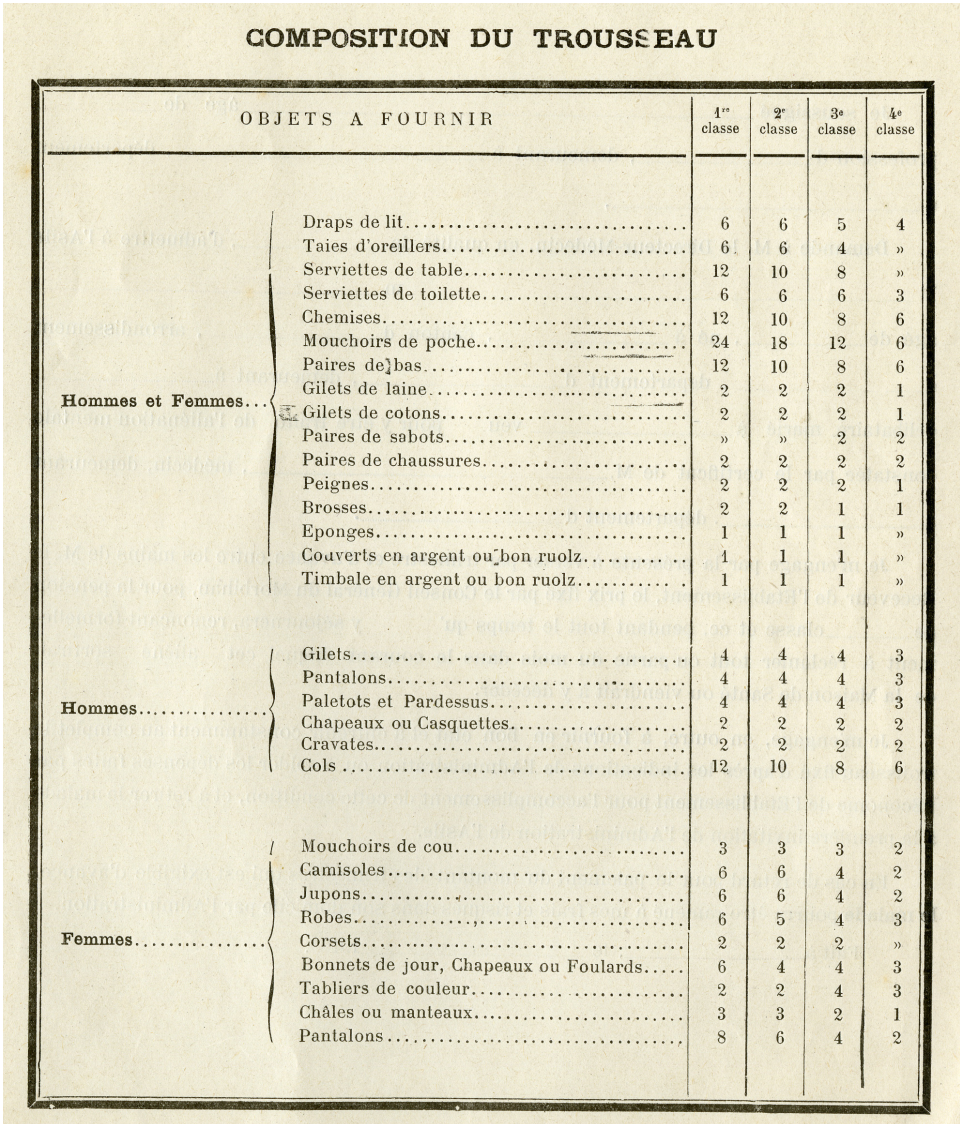

COMPOSITION DU TROUSSEAU

	OBJETS A FOURNIR	1re classe	2e classe	3e classe	4e classe
Hommes et Femmes	Draps de lit	6	6	5	4
	Taies d'oreillers	6	6	4	»
	Serviettes de table	12	10	8	»
	Serviettes de toilette	6	6	6	3
	Chemises	12	10	8	6
	Mouchoirs de poche	24	18	12	6
	Paires de bas	12	10	8	6
	Gilets de laine	2	2	2	1
	Gilets de cotons	2	2	2	1
	Paires de sabots	»	»	2	2
	Paires de chaussures	2	2	2	2
	Peignes	2	2	2	1
	Brosses	2	2	1	1
	Eponges	1	1	1	»
	Couverts en argent ou bon ruolz	1	1	1	»
	Timbale en argent ou bon ruolz	1	1	1	»
Hommes	Gilets	4	4	4	3
	Pantalons	4	4	4	3
	Paletots et Pardessus	4	4	4	3
	Chapeaux ou Casquettes	2	2	2	2
	Cravates	2	2	2	2
	Cols	12	10	8	6
Femmes	Mouchoirs de cou	3	3	3	2
	Camisoles	6	6	4	2
	Jupons	6	6	4	2
	Robes	6	5	4	3
	Corsets	2	2	2	»
	Bonnets de jour, Chapeaux ou Foulards	6	4	4	3
	Tabliers de couleur	2	2	4	3
	Châles ou manteaux	3	3	2	1
	Pantalons	8	6	4	2

Extrait d'un prospectus de l'asile à destination des malades placés.
Archives départementales du Morbihan, 20 Hs 2

Le document fait le point sur le trousseau dont le patient doit se munir à son entrée à l'hôpital.

Dans le Morbihan, près de 40 ans sont nécessaires pour que cette loi se voie mise en œuvre, malgré l'importance des besoins. C'est, en effet, par un décret du 29 novembre 1880 que la construction d'un asile départemental d'aliénés à Lesvellec, dans la commune de Saint-Avé, est déclarée d'utilité publique. Les travaux débutent en 1882.

Le 14 décembre 1885, le Dr Taguet est nommé médecin-directeur de l'asile. Il recrute des collaborateurs administratifs ainsi que des Sœurs de la Sagesse et du personnel laïc pour assurer l'encadrement des patients et la tenue de la ferme attenante au domaine. Une commission de surveillance est créée pour gérer l'asile. Les premiers malades originaires du Morbihan, traités jusque-là dans divers hospices et asiles bretons, sont accueillis le 1er mars 1886.

L'esprit de la loi de 1838 se retrouve aisément dans le fonds d'archives de l'asile.

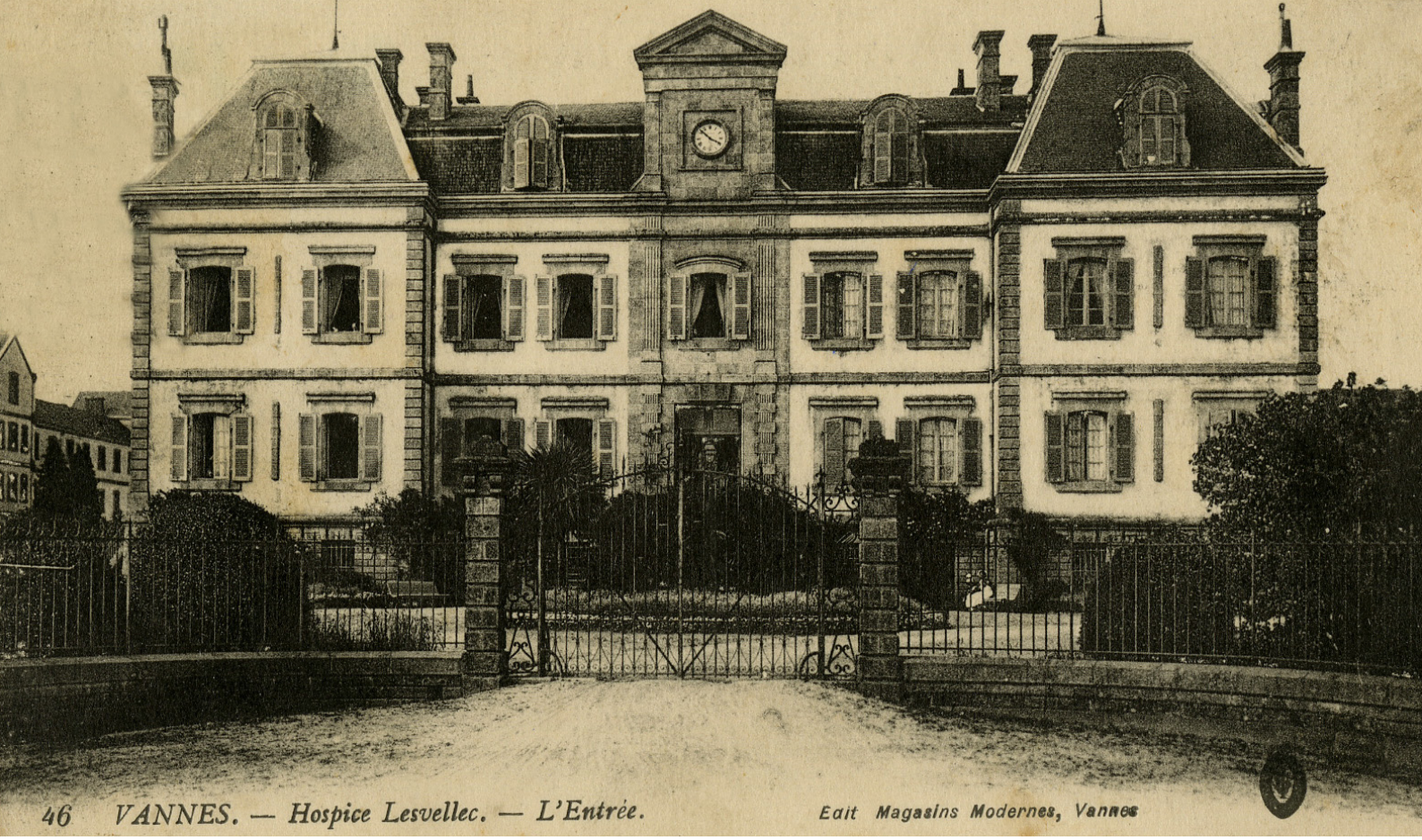

Entrée de l'hospice d'aliénés de Lesvellec à Saint-Avé. [S.d].

Archives départementales du Morbihan, 9 Fi Saint-Avé

Le Centre hospitalier spécialisé de Saint-Avé devenu Établissement public de santé mentale du Morbihan a en effet versé entre 1985 et 2014 plus de 150 mètres linéaires d'archives. Ils s'ajoutent à l'important volume de documents déjà versé par la Préfecture entre 1922 et 1993.

La moitié est constituée de registres et dossiers d'hospitalisation de malades qui constituent une série quasiment complète de 1851 à 1970. Ces documents donnent des renseignements précieux pour la généalogie, l'évolution des pathologies mentales, de leurs causes et de leurs traitements.
Le reste du fonds est composé d'archives essentiellement relatives à l'administration de l'hôpital, au personnel, aux budgets et comptes, aux travaux importants menés au fil des années, à l'économat, à l'administration des biens des aliénés couvrant la période 1886-1970.

Des dossiers retraçant l'histoire mouvementée de l'hôpital pendant les deux guerres mondiales sont également très intéressants. Entre 1914-1918 et 1940-1945, de nombreux transferts d'aliénés provenant de Lesvellec ou d'asiles situés hors département ont en effet eu lieu. Le deuxième conflit mondial a par ailleurs vu l'asile se transformer tour à tour en lieu d'accueil de réfugiés évacués de la région lorientaise bombardée par les Allemands en 1943, en hôpital militaire allemand en 1944 puis en hôpital militaire auxiliaire pour soigner des malades français et des prisonniers de guerre allemands en 1945-1946.

À l'issue du travail de classement en cours, l'ensemble du fonds sera coté dans la série H-dépôt. Le lecteur pourra ainsi découvrir et exploiter les sources de l'histoire de cet établissement, véritable ville à la campagne aux 19e et 20e siècles, et reconsidérer l'aliéné.

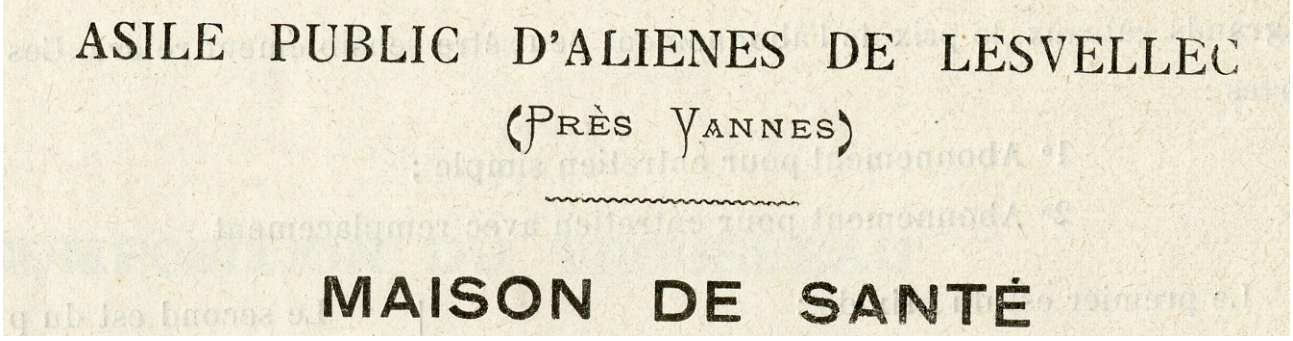
ASILE PUBLIC D'ALIENES DE LESVELLEC

(PRÈS VANNES)

MAISON DE SANTÉ

En-tête d'un prospectus de l'asile à destination des malades placés.

Archives départementales du Morbihan, 20 Hs 2

Les Morbihannais à l'épreuve de la guerre

Les Archives départementales présentent, à partir du mois de septembre 2014, l'exposition *Les Morbihannais dans la guerre 14-18* qui retrace le quotidien des hommes et des femmes durant la première guerre mondiale. L'occasion de (re-)découvrir une période méconnue de l'histoire du département.

Le 3 août 1914, la France est projetée dans une nouvelle guerre face à l'Allemagne. Près de 73 000 Morbihannais prennent immédiatement le chemin du front. À l'arrière, la vie se réorganise en l'absence des hommes. Les femmes suppléent leurs maris dans les usines et dans les champs. Même les enfants participent à leur manière à l'économie de guerre en fabriquant des vêtements d'appoint destinés aux poilus !

Affiche en faveur de la Journée du poilu. 1915.
Archives départementales du Morbihan, 11 FI 39

Affiche en faveur de la Journée nationale des orphelins. 1916
Archives départementales du Morbihan, P 1020/13

Loin du théâtre terrestre des opérations, les Morbihannais manifestent un soutien patriotique inconditionnel malgré les difficultés de la vie quotidienne : cherté, pénuries … Mais l'angoisse la plus forte est certainement celle liée à l'absence d'un proche parti combattre. Le moindre jour sans courrier laisse alors envisager le pire.

Au gré des avancées militaires allemandes, de nombreux habitants de l'Est de la France et de la Belgique viennent se réfugier dans le Morbihan (30 000 au total). Une cohabitation paisible malgré quelques querelles ponctuelles lorsque ces derniers sont assimilés à des embusqués ou à de vulgaires profiteurs. Des tensions qui sont toutefois sans commune mesure avec celles formulées contre les 2 000 travailleurs chinois du camp militaire de Meucon, volontiers qualifiés « *d'insupportables* » par la presse locale.

Moins visibles mais néanmoins présents, plusieurs centaines de ressortissants des puissances ennemies sont soumis à un contrôle strict. Ils sont retenus dans l'un des huit « camps de concentration » ouverts dans le département.

Bien qu'éloigné des tranchées, le Morbihan accueille également de nombreux militaires durant le conflit. Le département devient dès lors un vaste terrain d'entraînement pour les jeunes conscrits. Cette ruche militaire est renforcée, en 1917, par l'arrivée des Américains dans les camps de Meucon et de Coëtquidan. D'autres soldats, près de 150 000, reviennent du front par la contrainte d'une blessure qu'ils viennent soigner dans l'un des 86 hôpitaux du département.

Prisonniers allemands à Belle-Île-en-Mer. [1914-1918].
Archives départementales du Morbihan, 9 Fi Belle-Île-en-Mer

L'omniprésence de l'uniforme rappelle, s'il se devait, que la guerre est bien une réalité. La présence de groupes de travail des prisonniers allemands en est l'ultime preuve. Belle-Île, Coëtquidan et Quiberon sont les centres de détention des 5 195 prisonniers de guerre détenus dans le Morbihan.

À partir de 1917, la guerre s'intensifie au large du Morbihan. Les sous-marins allemands coulent 65 navires entre la pointe de Penmarc'h et l'île de Noirmoutier en l'espace de deux ans. Pour protéger la flotte maritime, un Centre d'aviation maritime est créé à Lorient en mars 1917. Il coordonne une vaste zone allant du Finistère à la Vendée. Au sein du dispositif, le Morbihan dispose de trois centres de ballons captifs, d'un centre d'hydravion et d'une escadrille côtière.

À quelques centaines de kilomètres, des milliers de poilus morbihannais se battent dans les tranchées. Parmi eux les frères Jacques et Georges de Geyer d'Orth, Louis Henrio et Martin Kercret. Quatre soldats aux destins singuliers qui, par leurs écrits ou leurs dessins, témoignent des violences auxquelles sont confrontés quotidiennement les poilus. Quatre années terribles qui coûtent la vie à près de 25 000 Morbihannais.

Un lourd tribut inscrit dans la pierre des nombreux monuments aux morts construits au sortir de la guerre. Un souvenir qu'il est nécessaire de faire perdurer à l'occasion du centenaire de celle qu'on pensait innocemment être « La Der des Ders ».

Soldats du 116e régiment d'infanterie dans une tranchée. 11 mai 1915. Collection privée

C comme administration provinciale

Troisième série du cadre de classement des Archives départementales, la série C renferme les documents provenant des anciennes administrations de la province de Bretagne en Morbihan. Constituant au total 140 mètres linéaires, ces documents s'étendent du 17e siècle jusqu'au début du 18e siècle.

Tampon extrait d'un registre de contrôle des actes du bureau d'Auray.
Archives départementales du Morbihan, 17 C 59

La série C est répartie en huit sous-séries correspondant aux différents corps administratifs de la province : l'Intendance (1 C) et ses subdélégations (2 C), le Domaine et droits joints (17 C), le bureau des Consignations (18 C), le bureau de l'Extraordinaire des Guerres (19 C), les États de Bretagne (20 C), le bureau diocésain de Vannes de la Commission intermédiaire des États de Bretagne (21 C) et la Ferme générale (24 C).

L'essentiel de la série C porte sur la perception de revenus fiscaux. De nombreux registres tenus pour la perception de droits sur les actes publics et privés passés entre particuliers y sont par exemple conservés. Parmi eux, les registres du contrôle et de l'insinuation, souvent assortis de tables, constituent une source précieuse : ancêtre de l'enregistrement, ils sont une véritable clé d'entrée dans les archives notariées d'Ancien Régime. Les impôts directs tels que les fouages, la capitation, le dixième et le vingtième forment eux-aussi un pan important de la série C. Les déclaration et rôles fiscaux qui en résultent documentent l'histoire sociale, démographique, économique et spatiale du département et sont appréciés des généalogistes en l'absence de recensements pendant l'Ancien Régime. Quelques documents liés au recouvrement d'impôts indirects perçus sur les transactions de marchandises comme le tabac existent également.

Outre ces sources fiscales, la série C renferme des recueils de procès-verbaux manuscrits des délibérations des États de Bretagne. D'autres documents moins connus du public permettent d'appréhender différents aspects de l'histoire du département : l'histoire militaire peut ainsi être lue à travers la correspondance reçue par le trésorier de l'Extraordinaire des Guerres pendant la guerre de Sept Ans ou des documents portant sur les fortifications et le logement des gens de guerre ; la vie urbaine se découvre à travers la correspondance reçue par l'Intendant à l'occasion du contrôle exercé sur les paroisses et communautés de ville ; des documents intéressant l'entretien des grands chemins permettent quant à eux de mieux connaître l'histoire du réseau routier morbihannais.

Riche, la série C gagne à être croisée avec les sources d'autres départements, en particulier les fonds de l'Intendance et des États de Bretagne conservés aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

Registres des délibérations des États de Bretagne.
Archives départementales du Morbihan, 20 C 23 et 24

Ponts et Chaussées au 18e siècle

Dossier de travaux des ponts du moulin de Siviac

Tout au long du 18e siècle, l'Intendance et les États de Bretagne se partagent – ou plutôt se disputent - les prérogatives en matière de grands chemins. Le fonds du bureau diocésain de Vannes de la commission intermédiaire des États de Bretagne conserve quelques traces de cette activité, parmi lesquelles un dossier de travaux entrepris entre 1763 et 1780 sur les ponts du moulin de Siviac (21 C 476).

Traversant l'Ezel, les ponts du moulin de Siviac se situent sur la route de Pontivy à Locminé, à la jonction des paroisses de Moréac, Naizin et Remungol. À l'origine des travaux successifs qui y sont entrepris, on trouve bien souvent des plaintes d'habitants ou encore des demandes du correspondant de la commission intermédiaire à Locminé arguant des dangers de la traversée des ponts. Deux types de travaux permettent de répondre à ces demandes. Les premiers, dits « travaux par corvées », sont utilisés pour les opérations les moins techniques. Ils consistent à faire appel aux habitants des environs, chaque paroisse se voyant attribuer une portion des grands chemins - appelée « tâche » - proportionnelle à son taux de capitation. Le pont de Siviac faisait ainsi partie de la tâche de la paroisse de Remungol. Les seconds, dit « travaux à prix d'argent », ressemblent plus à ce que nous connaissons aujourd'hui. Ils sont le plus souvent exécutés par des entrepreneurs suite à une procédure de mise en concurrence appelée « adjudication ». Parfois, ils suivent une voie moins formelle dite « par économie », dans laquelle l'administration choisit librement les exécutants des travaux sans mise en concurrence et contrôle étroitement la conduite du chantier.

La correspondance, les devis, les états estimatifs ainsi qu'un plan permettent d'appréhender quelques aspects techniques tels que le terrassement, la maçonnerie, la charpente ou la qualité et l'origine des matériaux de construction. Un état estimatif et un devis des ouvrages datant de 1769 évoquent ainsi du bois à prendre dans la forêt de Camors, de la terre à retirer « sur le sommet de la montagne de Locminé », du moellon à prendre « dans la lande au-delà des terres du village de Siviac » ou encore de la « chaux éteinte des fourneaux de Chalon, que l'on prendra au port de Vannes ».

Aujourd'hui, les ponts du moulin de Siviac ont perdu de leur importance : l'actuelle route départementale 767 les contourne depuis 1967 ; quant à son moulin, il a cessé de moudre du grain suite à un incendie en 1974.

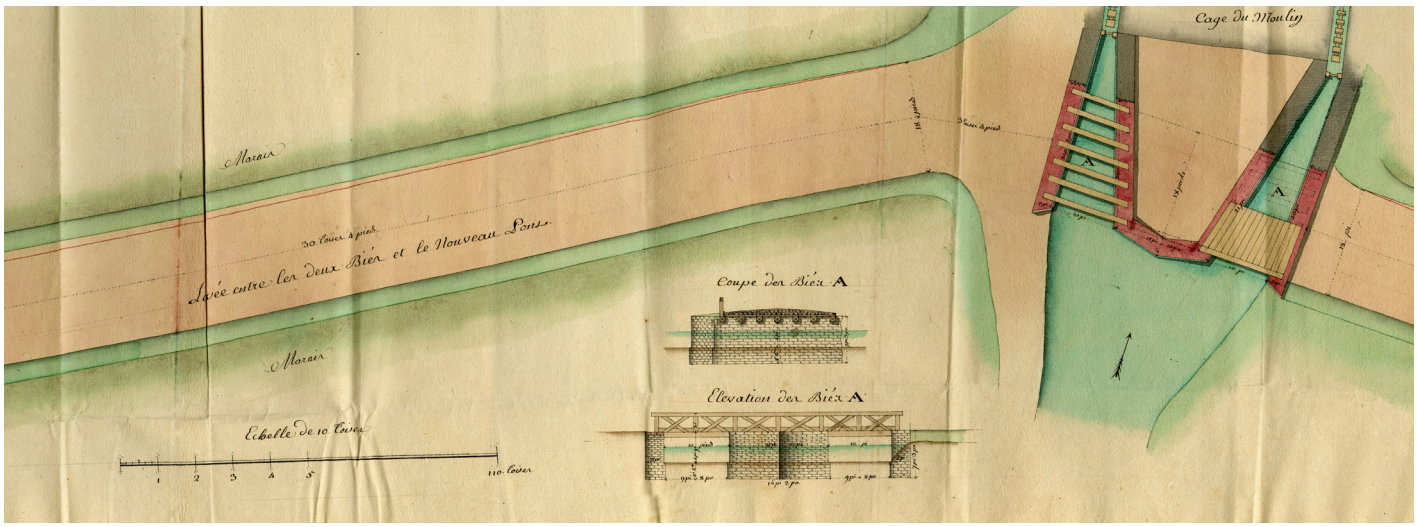

Extrait d'un plan des ponts et biefs du moulin de Siviac (S.d. [fin 18e].

Archives départementales du Morbihan, 21 C 476

Violences juvéniles

Moins présente qu'au 17e siècle, où la violence quotidienne et les rixes étaient fréquentes, la délinquance au 18e siècle relevait plutôt du vol et de l'escroquerie ; la violence n'en persistait pas moins de manière chronique au sein d'une jeunesse turbulente. Au cours d'une promenade dans les douves, un soldat, tout juste arrivé à Vannes, est agressé par des « écoliers » – qu'il reconnaît pour tels au fait qu'ils « parlent latin » – ; le procureur du roi vient le voir à l'hôpital trois jours plus tard pour l'interroger sur les circonstances de cette agression et recueillir sa plainte.

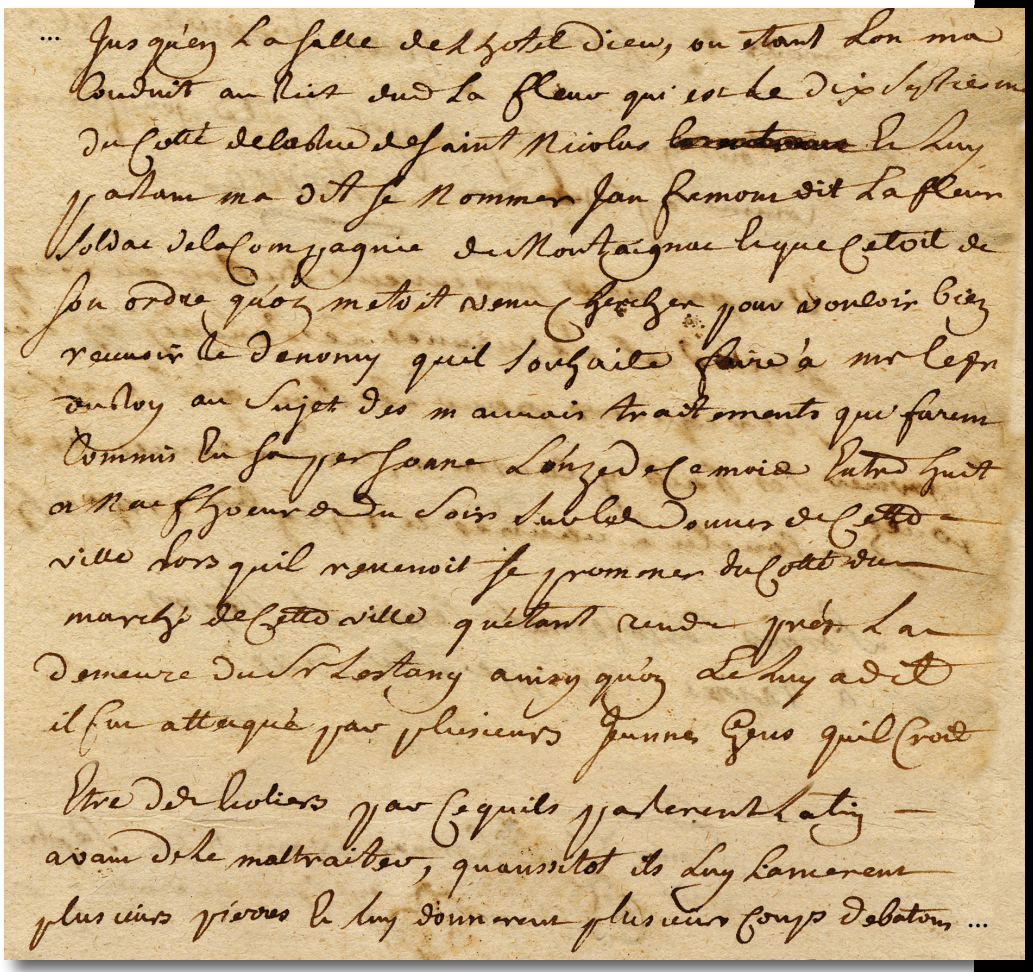

Extrait d'une plainte déposée par un certain Lafleur, soldat du régiment de Chartres, pour agression à main armée. Archives départementales du Morbihan, 23 B 424

Il a été battu et dépouillé de son chapeau et de son épée au cours d'une promenade sous les remparts de Vannes.

La cursivité de la graphie provoque parfois la déformation de certaines lettres qui plongent en dessous de la ligne normale d'écriture : c'est le cas ici des « n » en finale (à ne pas confondre avec le « y ») et du « c » en initiale.

Transcription

… /1/ conduit au lict dudit La Fleur, qui est le dix septiesme /2/ du cotté de la rue de Saint Nicolas[1], et[2] luy /3/ parlant m'a dit se nommer Jan Fremont, dit Lafleur, /4/ soldat de la compagnie de Montaignac, et ce que c'étoit de /5/ son ordre qu'on m'étoit venu chercher pour vouloir bien /6/ recevoir le dénoncy[2] qu'il souhaite faire à *monsieur* le *procureur* /7/ du roy, au sujet des mauvais traitements qui furent /8/ commis en sa personne l'onze de ce mois entre huit /9/ et neuf hoeurs du soir, sur les douves de cette /10/ ville lorsqu'il revenoit se promner du cotté du /11/ marché de cette ville, qu'étant rendu près la /12/ demeure du *sieur* Lestang, ainsy qu'on le luy a dit, /13/ il fut attaqué par plusieurs jeunes gens qu'il croit /14/ être des écoliers par ce qu'ils parlèrent latin /15/ avant de le maltraiter, qu'aussitôt ils luy lançèrent /16/ plusieurs pierres et luy donnèrent plusieurs coups de bâtons …

[1] Rue de Vannes, ch.-l. cant. [2] « *et* <… > » raturés.

Actualités

Nouvelles entrées

Archives des tribunaux d'instance d'Auray, Lorient et Pontivy. 1954-2007. 60 mètres linéaires. 1942 W, 1946 W à 1952 W. De nombreux plumitifs d'audience et des dossiers de tutelles sont venus compléter les archives judiciaires déjà versés aux archives départementales.

Archives de Bretagne Sud Habitat. 1920-2009. 20 mètres linéaires. 7 ETP 1. Ces archives sont les témoins de la mise en place et de l'évolution de l'habitation à loyer modéré dans le département du Morbihan.

Archives du service pénitentiaire d'insertion et de probation de Lorient. 2004-2008. 4 mètres linéaires. 1957 W. Ces dossiers individuels de détenus permettront de faire des études sur les différentes mesures d'insertion comme la liberté conditionnelle, le sursis avec mise à l'épreuve, le contrôle judiciaire…

Archives de la préfecture : dossiers d'associations dissoutes. 1901-2003. 3,2 mètres linéaires. 1956 W. Dossiers individuels des associations contenant systématiquement les statuts et souvent des listes de membres, des comptes rendus de conseils d'administrations, de la correspondance …

État civil - Tribunaux de grande instance de Vannes et Lorient. (1907-1937). 80 mètres linéaires. 4 et 5 E. Ces registres d'état civil et tables décennales de l'ensemble des communes du Morbihan permettront aux généalogistes débutants de débuter plus aisément leur histoire familiale.

Fonds des Aciéries de Ploërmel. (1939-1980). 4,20 mètres linéaires. 196 J. Les dossiers entrés aux Archives départementales portent essentiellement sur des documents techniques de 1939 à 1980 : cahiers de croquis, plans classés par ordre alphabétique de clients, rapports de vérification des installations électriques (APAVE) et autres inspections de sécurité jusqu'en 1980, cartes de pointage comportant au dos des croquis techniques.

Nouvelles acquisitions

Mémoires d'Auguste Leson. (1919-1944). huit cahiers. 199 J. Auguste Leson est l'ingénieur puis l'exploitant du barrage de Guerlédan. Les huit tomes acquis par les Archives du Morbihan retracent les éléments de sa vie, du lendemain de sa démobilisation en 1919 jusqu'à la fin de l'année 1944. Ses mémoires sont émaillées de nombreux documents techniques et photographies du canal et du barrage.

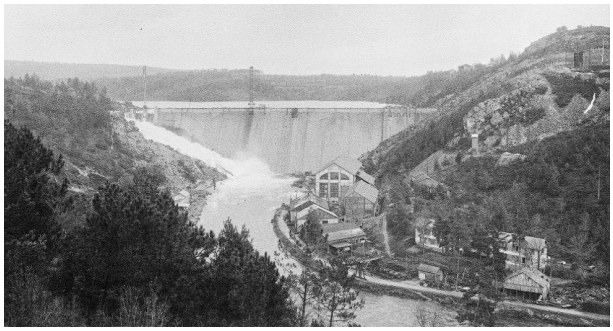

Projets en cours

Classement de la série R. Les sous-séries 3 R et 10 R sont en cours de classement. À terme, le chercheur pourra étudier plus aisément la période de la première guerre mondiale dans le Morbihan. La sous-série 10 R est dévolue aux archives des organismes créés temporairement pour subvenir aux besoins créés par la guerre 14-18. La sous-série 3 R conserve, quant à elle, les dossiers des anciens combattants et permet de retracer des éléments de vie des combattants morbihannais.

Classement de la série S. Après le classement de la sous-série 4 S consacrée à la mer et ses ressources, la sous-série 7 S dévolue aux rivières et usines hydrauliques est en cours de traitement. Les documents d'archives conservent des éléments précieux sur les rivières et cours d'eau du Morbihan ainsi que sur les moulins. Après classement, le chercheur trouvera plus aisément des informations comme les règlements d'eau.

Numérisation et indexation nominative. Les registres matricules des classes 1913 et 1921 vont faire l'objet, au cours du second semestre 2014, d'une numérisation. Ces images numérisées compléteront l'offre déjà en ligne des registres matricules de 1867 à 1912. De plus, les registres des classes 1913 à 1921 seront indexés au nom de chaque soldat. La recherche pourra ainsi s'opérer sur le patronyme des combattants.

OUVERTURE PENDANT
LES JOURNÉES DU PATRIMOINE
LE SAMEDI 20 ET LE DIMANCHE 21 SEPTEMBRE
DE 14 H À 18 H.

LES MORBIHANNAIS DANS LA GUERRE 14-18

EXPOSITION · ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

20 SEPT. 2014 | 26 JUIN 2015

www.morbihan.fr/archives

ENTRÉE LIBRE

Région Bretagne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture Communication
Direction régionale des affaires culturelles Bretagne

CENTENAIRE 14 1918

Morbihan